

PROGRAMME DE FORMATION « prévention des Troubles Musculo Squelettiques TMS – gestes et postures »



CONTEXTE SOCIAL ET REGLEMENTAIRE

Outre l'article L4121-1 qui rappelle que « l'employeur organise et dispense une information des travailleurs pour la santé et sécurité et les mesures prises pour y remédier », les textes R4571-7 et R4541-8 précisent bien que « l'employeur doit faire bénéficier les travailleurs, dont l'activité comporte des manutentions manuelles, d'une formation adéquate à la sécurité relative à l'exécution des opérations ».



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Être capable de repérer et citer des risques liés à l'activité physique dans les situations de travail liés à son métier
- Être capable de mettre en œuvre les principes d'économie d'effort lors de la manutention de charges
- Être capable de réaliser les techniques gestuelles liées à la manutention de charges



CONTENU PEDAGOGIQUE

- Des éléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur et atteintes de l'appareil locomoteur avec conséquences de ces atteintes sur la santé
- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort pour limiter les risques liés à la manutention occasionnelle de charges
- Les techniques gestuelles de lever, porter, transporter,...



MODALITE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques (diaporama, ressources documentaires, techniques et réglementaires)
- Animation participative basée sur des études de cas (supports vidéo) ou des situations de travail réel
- Partie pratique : nous proposons de réaliser l'analyse de la situation de travail, les propositions d'axes d'amélioration et les techniques gestuelles sur les site de production / situations de travail réelles des opérateurs



METHODE D'EVALUATION :

Des évaluations formatives permettront d'évaluer tout au long de la formation la progression des stagiaires sous forme de questionnaire collectif et individuel et de quizz ou QCM.



ACCESSIBILITE

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

INTERVENANTS Laura LANFRANCA, aide-soignante en milieu hospitalier et formatrice en PRAP 2S et PRAP IBC certifiée par l'INRS / formatrice en SST certifiée par l'INRS – Serge GRISONI et Jean-Claude GRASSIES formateurs PRAP IBC certifiés par l'INRS

PUBLIC VISE Tout public

PRE-REQUIS Néant

MODALITE D'ORGANISATION ET DUREE 1 journée soit 7H00

LIEU dans les locaux de la structure ou dans la salle de formation, les adrechs de Vauvenières 04 410 SAINT JURs.

EFFECTIF 5 à 10 participants

DELAIS D'ACCES Les inscriptions doivent être réalisées 15 jours avant le démarrage de la formation.

TARIF (organisme non assujetti à la TVA) Contactez-nous pour un devis. *Tarif ajusté en fonction du nombre de participants et du lieu de réalisation*

CONTACT Natacha Maï VINATIER au 06 63 51 96 48 ou à contact@sante-securite-pro.com